



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POLLUTION DE L'AIR PAR LES PARTICULES FINES

Caen, le 25/03/2022

Alerte sur persistance

NATURE DE L'ÉPISODE

Le département du Calvados est placé au niveau « **Alerte sur persistance** » en raison du niveau élevé de particules fines dites « PM10 » relevé ce jour et prévu également pour le 26 mars. Conformément à la procédure prévoyant qu'en cas de dépassement du seuil d'alerte deux jours de suite, il soit procédé automatiquement à l'activation de ce niveau d'alerte.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Les personnes vulnérables ou sensibles doivent rester particulièrement vigilantes face à cette pollution :

➤ **Personnes sensibles et vulnérables ***

- prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre éventuel traitement médical doit être adapté ;
- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

➤ **Population générale**

- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

** **personnes vulnérables** : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes asthmatiques, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires...*

** **personnes sensibles** : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics, par exemple les personnes diabétiques ou immunodéprimées, les personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux...*

Plus d'informations

Rappels sanitaires

La pollution atmosphérique a des effets sur la santé, même en dehors des épisodes de pollution. Toutefois, les pics de pollution peuvent entraîner l'apparition ou l'aggravation de divers symptômes (allergies, asthme, irritation des voies respiratoires, effets cardio-pulmonaires...) notamment chez les personnes les plus vulnérables et les personnes sensibles aux pics de pollution ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics.

Sources d'informations complémentaires

<http://atmonormandie.fr>

<https://www.normandie.ars.sante.fr/conduite-tenir-en-cas-de-pollution-de-lair>

<http://www.calvados.gouv.fr>

<http://www2.prevoir.org>